

# PRENDRE LE CONTRÔLE AUTREMENT

*Être bien au travail,  
c'est aussi un droit!*



38<sup>e</sup> Congrès  
26 mars au  
28 mars 2026

Saint-Hubert, 17 mars 2026

## 2e AVIS D'ÉLECTION

### À l'attention de tous les membres

Par la présente, conformément aux dispositions des statuts et règlement du Syndicat de Champlain (CSQ), le comité d'élection ouvre une deuxième période de mise en candidature pour combler les postes laissés vacants à la suite de la clôture de la première période. Cette deuxième période s'étendra :

**Du 17 mars 2026 au 26 mars 2026 à midi**

Voici les postes à combler durant ce nouvel appel de candidatures :

- **Comité de la Constitution et du Règlement**  
**1 membre pour la section soutien des Patriotes**  
**1 membre pour la section de la Vallée-du-Suroît**
- **Comité d'enquête (2 membres toutes sections confondues)**
- **Comité des finances**  
**1 membre par section ens. des Patriotes**  
**1 membre pour la section de la Vallée-du-Suroît**

### Les responsables des comités de la vie syndicale :

- La condition des jeunes
- L'éducation syndicale\*
- La formation générale des adultes\*

*\* La procédure habituelle d'élection pour ce comité est temporairement modifiée, sous réserve de l'adoption d'une nouvelle proposition par le Congrès. Le cas échéant, le comité n'aurait pas de personne responsable. Considérez cet aspect en déposant votre candidature pour ce poste.*

### Selon l'article 53 **MISE EN CANDIDATURE**

La mise en candidature doit être faite à l'aide du formulaire prévu à cet effet, indiquant le nom de la candidate ou du candidat, son adresse et le poste visé; y figurent également les signatures de la personne qui propose et de deux (2) autres membres en règle du Syndicat, de même que celle de la candidate ou du candidat qui confirme ainsi son consentement à sa mise en candidature et, advenant son élection, à l'acceptation de la fonction.

Cette mise en candidature doit être acheminée à : [ebourdages@syndicatdechamplain.com](mailto:ebourdages@syndicatdechamplain.com).

**Au plus tard le 26 mars 2026 à midi**

Le formulaire de mise en candidature est disponible sur le site Web du Syndicat, dans la section « Congrès ».

S'il y a lieu, les élections auront lieu lors du Congrès prévu les 26, 27 et 28 mars 2026 et les résultats seront publiés sur le site Internet du Syndicat de Champlain.

**Comité d'élection :** Elaine Rebts, présidente, des Patriotes, soutien  
Isabelle Audy, Marie-Victorin, enseignants  
Mylène Patino, des Patriotes, enseignants  
Caroline Provencher, Marie-Victorin, enseignants

[1] Les fonctions et attributions de chaque poste sont disponibles sur le site Web du Syndicat, dans la section « Congrès ».